



ECODÉTERGENT

NEOPUR RINCE

Liquide de rinçage eau dure et très dure

Produit liquide concentré destiné à améliorer le rinçage de la vaisselle lors de son passage en machine. Permet l'élimination de toutes les traces blanchâtres et rend à la vaisselle toute sa brillance. Il facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle. Efficace en eau dure et très dure. Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

Mode d'emploi

Machines ménagères : verser le produit dans le bac du lave-vaisselle prévu à cet effet. (uniquement avec le bidon de 5L).

Machines avec doseurs automatiques : régler l'arrivée du produit de 0,1 à 0,5 g/l d'eau chaude (80 - 90°C).

« Pour respecter l'environnement, faites tourner votre lave vaisselle à pleine charge, privilégiez les cycles de lavage à basse température et suivez les instructions de dosage ».

Conditionnements

Emballage :
carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide marron
- ▶ pH 2 - 2,5
- ▶ Densité : 1,01 - 1,03

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

«Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>»

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires français. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

10-10-2022 Ind. 6 ■

